BF AUDIT
PARTENAIRES
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

- COMMISSARIAT AUX COMPTES
- AUDIT CONTRACTUEL
- AUDIT ACQUISITION/CESSION

FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS D'AUVERGNE-RHONE-ALPES

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

10 impasse Saint Exupéry
42160 ANDREZIEUX BOUTHEON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30/06/2022

ACQUISITION CONSEIL AUDIT

23 AVENUE DE POUMEYROL - BÂTIMENT C - 69300 CALUIRE-ET-CUIRE - TÉL : 04 72 13 28 60 - FAX : 04 72 35 11 71
S.A.S AU CAPITAL 100 000 € - N° SIRET : 492 402 128 00036 - N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR89492402128 - CODE NAF : 6920Z

A l'attention de l'Assemblée Générale de la FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS D'AUVERGNE-RHONE-ALPES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association de la FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS D'AUVERGNE-RHONE-ALPES, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés :

- Dans la note « 2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat » de l'annexe des comptes annuels concernant une correction ;

ACQUISITION CONSEIL AUDIT

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « 2.5.3 Produits à recevoir » de l'annexe présente la ligne « Divers – produits à recevoir » d'un montant de 131.643 €uros comptabilisé au regard des subventions contractualisées par votre Fédération. Nous nous sommes assurés de la réalité des subventions, et du caractère raisonnable de l'évolution des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et des conventions de subventions signées entre votre Fédération et ses financeurs.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

ACQUISITION CONSEIL AUDIT

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en oeuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

ACQUISITION CONSEIL AUDIT

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caluire, le 6 février 2023

Le Commissaire aux comptes
BF AUDIT PARTENAIRES
Frédéric BREJON

ACQUISITION CONSEIL AUDIT

Actif

			Au 30/06/2022			Au 30/06/2021
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	34 937	33 207	1 729	235
		TOTAL	**34 937**	**33 207**	**1 729**	**235**
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	207 130	161 841	45 288	6 906
		TOTAL	**207 130**	**161 841**	**45 288**	**6 906**
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts	800		800	800
		Autres	1 040		1 040	1 040
		TOTAL	**1 840**		**1 840**	**1 840**
		Total I	**243 907**	**195 049**	**48 858**	**8 982**
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances (2)	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations	11 613		11 613	1 770
		Autres	1 387 658		1 387 658	1 231 081
		TOTAL	**1 399 272**		**1 399 272**	**1 232 851**
	Divers	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	142 834		142 834	35 548
		Charges constatées d'avance (4)	5 238		5 238	3 869
		Total II	**1 547 345**		**1 547 345**	**1 272 269**
Frais d'émission des emprunts		III				
Primes de remboursement des emprunts		IV				
Ecart de conversion Actif		V				
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**1 791 253**	**195 049**	**1 596 203**	**1 281 251**

Renvois

(1) Dont droit au bail
(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)

Edité à partir de Loop 94.463

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Passif	Au 30/06/2022	Au 30/06/2021
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires	97 518	5 521
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	**68 285**	**91 996**
	Situation nette (sous-total)	**165 804**	**97 518**
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	70 659	14 267
	Provisions réglementées		
	Total I	**236 463**	**111 786**
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	325 525	452 678
	Total II	**325 525**	**452 678**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	26 588	23 973
	Total III	**26 588**	**23 973**
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		102 597
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 715	97 924
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	37 567	41 995
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	880 343	450 296
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total IV	**1 007 626**	**692 813**
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**1 596 203**	**1 281 251**
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V4.48.1

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022 12 mois	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	42 000	73 723
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	17 986	16 958
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	552 108	833 516
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	213 043	114 352
	Utilisations des fonds dédiés	248 308	218 426
	Autres produits	17 154	873
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**1 090 601**	**1 257 851**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	334 742	408 563
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 310	1 302
	Salaires et traitements	342 976	269 684
	Charges sociales	73 232	72 693
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	50 887	31 423
	Dotations aux provisions	2 615	2 863
	Reports en fonds dédiés	223 729	388 042
	Autres charges	14 564	7 928
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**1 044 059**	**1 182 502**
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**46 541**	**75 348**

Edité à partir de Loop v24.48.1

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

		Du 01/07/2021 Au 30/06/2022 12 mois	Du 01/07/2020 Au 30/06/2021 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	168	428
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**168**	**428**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	320	550
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	**320**	**550**
	2. Résultat financier (III-IV)	**-151**	**-122**
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**46 390**	**75 225**
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	25 397	16 771
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	**25 397**	**16 771**
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 502	
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	**3 502**	
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	**21 895**	**16 771**
	Participation des salariés aux résultats VII Impôts sur les bénéfices VIII		
	Total des produits (I + III + V)	**1 116 167**	**1 275 050**
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**1 047 881**	**1 183 053**
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	**68 285**	**91 996**

Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat Total		
Charges des contributions volontaires en nature Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole Total		

Edité à partir de Loop V4.48.1

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASS FRC AUVERGNE RHONE-ALPES

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 30/06/2022

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	6
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	7
2.5.3	Produits à recevoir	7
2.2	Fonds propres	8
2.4.1	Fonds propres	9
2.5	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	10
2.5.1	Provisions	10
2.5.2	Fonds dédiés	11
2.6	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	12

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

1 Principes et méthodes comptables

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

On note une correction enregistrée en charges exceptionnelles pour un montant de 3 502.37 euros suite à la constatation d'une erreur de comptabilisation liée à un projet de biodiversité.

2.1 Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

— Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

— Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

— Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels site internet : 1 à 3 ans
- Matériel et outillage : 1 à 5 ans
- Matériel de transport : 5 ans
- Matériel de bureau et mobilier : 1 à 5 ans

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Imm. incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	32 537	2 400	-	-	34 937
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	84 730	86 913	-	-	171 643
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	27 202	-	-	-	27 202
	Mat bur., informatique, mobilier	6 835	1 450	-	-	8 285
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	118 767	88 363	-	-	207 131
Immobilisations financières	Participations	800	-	-	-	800
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-	-
	Prêts et autres immo. financières	1 040	-	-	-	1 040
	Total IV	1 840	-	-	-	1 840
	Total général	153 144	90 763	-	-	243 908

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	32 301	907	-	33 208
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	80 153	48 379	-	128 532
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	26 137	1 065	-	27 202
	Mat bur., informatique, mobilier	5 571	537	-	6 108
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	111 861	49 981	-	161 842
	Total général	144 162	50 888	-	195 049

2.5.3 Produits à recevoir

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Libellés	Montants
Factures à établir	11 613
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	
Divers	131 643
Divers dossiers biodiversité	1 255 823
TOTAL	1 399 079

2.2 Fonds propres

La présentation des fonds propres dans le bilan est normée dans le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds propres avec ou sans droit de reprise.

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.4.1 Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	5 522	91 997	-	-	*97 519*
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-		-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-
Dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlé	-	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-	-
Dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-	-	-	-	-
Excédent ou déficit de l'exercice	91 997	- 23 712	-	-	*68 285*
Dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée	-	-	-	-	-
Situation nette	97 519	68 285	-	-	*165 804*
Dotations consomptibles	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	14 267		56 392	-	*70 659*
Provisions réglementées	-		-	-	-
TOTAL	*111 786*	*68 285*	*56 392*	-	*236 463*

COMPTES CERTIFIÉS
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.5 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.5.1 Provisions

Nature des réserves et provisions	Montant début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Montant fin (D)
Provisions réglementées				
Provisions pour risques	23 973	2 615		26 588
Provisions pour charges				
TOTAL	23 973	2 615		26 588

2.5.1.1 Provisions pour engagements de retraite

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	TOTAL
Indemnités de départ en retraite	26 588		
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les indemnités de départ en retraite ont fait l'objet d'une évaluation au 30 juin 2022.

Cette étude a eu pour base le personnel présent à cette date et embauché de façon indéterminée. Les paramètres techniques retenus sont les suivants :

- table de mortalité : TG05
- taux d'actualisation : 2 %
- méthode de calcul : rétrospective prorata temporis
- étendue de l'étude : ICF/IL
- convention collective : personnels des structures associatives cynégétiques

La dette actuarielle de l'association est de 26 588 euros.

Cette dette s'est traduite dans les comptes de l'association par une dotation de provision d'un montant de 2 615 euros.

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

2.5.2 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs.

Un tableau de suivi des fonds dédiés est joint en fin d'annexe.

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

2.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	-		
	Autres	-		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	11 613		
	Autres	1 387 659		
Charges constatées d'avance		5 238		
TOTAL		1 404 510		

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

COMPTES CERTIFIES BF AUDIT PARTENAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		93 498	93 498		
Dettes fiscales et sociales		37 567	37 567		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		880 344	880 344		
Produits constatés d'avance		-			
TOTAL		1 011 409	1 011 409		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	102 065
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUIVI DES FONDS DEDIES

PROJETS	SUBVENTION INITIALE année 1 2019/2020	UTILISATION 2019/2020	194000 SOLDE 2019/2020	UTILISATION 2020/2021	194000 SOLDE 2020/2021	Correction QP FDC	194000 après correction	UTILISATION 2021/2022	194000 SOLDE 2021/2022	Utilisé	Reçu 70 %	Créance	A recevoir	Solde
INFRA	18123,02	804,07	17318,95	12973,08	4345,87		4345,87		4345,87	13777,15	12686	5436,91	1091,04	4345,87
ZNIEFF	46100,00	1709,56	44390,44	25382,56	19007,88		19007,88		19007,88	27092,12	32270	13830,00	-5177,88	19007,88
PATLY	20000,25	8962,99	11037,26	7691,77	3345,49		3345,49	3000,00	345,49	19654,76	14000	6000,08	5654,59	345,49
SUIVI 1 BECASSE 219	10999,55	6142,10	4857,45	4857,45	0,00		0,00	0	0,00	10999,55	7700	3299,87	3299,87	0,00
LAGO	136501,38	17627,42	118873,96	99504,79	19369,17	-1488,64	17880,53		17880,53					
ICE	123621,05	47929,48	75691,57	57180,19	18511,38	-18511,38	0,00		0,00					
PPP LYNX	64477,70	53584,88	10892,82	10837,04	55,78	1751,56	1807,34		1807,34					
HAIE							0,00		0,00					
	419822,95	136760,50	283062,45	218426,88	64635,57	-18248,46	46387,11	3000,00	43387,11					
			ok		ok				ok					

Projets en partenariat FRC seule

	FRC seule	Util FRC seule	194000	Util FRC seule	194000	Correction	194000	Utilisé	Reçu 70 %	Créance	A recevoir	Solde
LAGO	109697,50	98,62	109598,88	91715,32	17883,56		17883,56	91813,94	76788	32909,25	15026	17883,56
ICE	60670,00	29048,26	31621,74	35124,15	-3502,41	3502,41	0	64172,41	42469	18201,00	18201	0,00
PPP LYNX	1978,00	0	1978	170,36	1807,64		1807,64	170,36	1385	593,40	-1214	1807,64
HAIE	0	0	0	0	0		0					
	172345,5	29146,88	143198,62	127009,83	16188,79	3502,41	19691,2					
						correction 671800/194000						

PROJETS	SUBVENTION INITIALE année 2 2020/2021	UTILISATION 2020/2021	194100 SOLDE 2020/2021	Correction QP FDC	194100 après correction	UTILISATION 2021/2022	194100 SOLDE 2021/2022	Utilisé	Reçu 70 %	Créance	A recevoir	Solde
PATLY 502	46353,00		46353,00		46353,00	20394,12	25958,88	20394,12	32447	13905,90	-12052,98	25958,88
BECASSE 501	57403,00	14050,56	43352,44		43352,44	40793,32	2559,12	54843,88	40182	17220,90	14661,78	2559,12
LAGO 438	126002,78	17005,37	108997,41	3242,83	112240,24	112240,24	0,00	126002,78	88202	37800,83	37800,83	0,00
ICE 463	114574,20	59149,54	55424,66	-20947,31	34477,35	21290,26	13187,09					
PPP LYNX	2348,30	369,64	1978,66		1978,66		1978,66	369,64	1644	704,49	-1274,17	1978,66
HAIE 563	132325,30	388,68	131936,62	-66621,30	65315,32	50590,46	14724,86					
	479006,58	90963,79	388042,79	-84325,78	303717,01	245308,40	58408,61					
			ok				ok					

Projets en partenariat FRC seule

	FRC seule	Util FRC seule	194100	Util FRC seule	194100	Utilisé	Reçu 70 %	Créance	A recevoir	Solde
ICE 463	54980,00	20502,65	34477,35	21290,26	13187,09	41792,91	38486	16494,00	3306,91	13187,09
HAIE 563	65704,00	388,68	65315,32	50590,46	14724,86	50979,14	45992,8	19711,20	4986,34	14724,86
	120684	20891,33	99792,67							

PROJETS	SUBVENTION INITIALE année 3 2021/2022	UTILISATION 2021/2022	194200 SOLDE 2021/2022	Utilisé	Reçu 70 %	Créance	A recevoir	Solde
LYNX 704	2278,31		2278,31	0	1595	683,49	-1595	2278,31
TVB 688	27735,00	9106,86	18628,14	9106,86	19415	8320,50	-10308	18628,14
ICE 717	25570,44	24298,05	1272,39	24298,05	17899	7671,13	6399	1272,39
HAIE 766	71560,43	14688,48	56871,95	14688,48	50092	21468,13	-35404	56871,95
LAGO 848	107168,92	341,93	106826,99	341,93	75018	32150,68	-74676	106826,99
VIA FAUNA 815	43469,00	5617,27	37851,73	5617,27	30428	13040,70	-24811	37851,73
	277782,10	54052,59	223729,51					
			ok					

COMPTES CERTIFIES
BF AUDIT
PARTENAIRES
COMMISSAIRE AUX COMPTES